

CAPES, BIS REPETITA !

Plus aucun recrutement, ni aux concours externes ni aux concours internes aux CAPES de langues régionales à la session 2005 (cf. communiqué de presse des syndicats de la FSU ci-dessous, les éléments qui nous intéressent en priorité sont en rouge ; information à vérifier sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/special5/default.htm>

La FELCO aura besoin de toutes les forces militantes dans les jours et les semaines qui viennent.

— la pétition papier et internet est toujours - plus que jamais ! - d'actualité. Continuez la campagne de signatures, profitez de toutes les écoles d'été, de tous les festivals pour en organiser la signature. Je suis preneuse de contacts dans chacune de ces manifestations : un militant RESPONSABLE qui s'occuperait de centraliser les pétitions au colloque de l'AELOC à La Fare Les Oliviers, à Rodez, Béziers, La Guépie, Seyne, Nîmes, Villeneuve sur Lot...
— courrier aux élus : vous recevrez dans la journée un modèle de courrier à adresser à tous les élus des régions occitanes, courrier en 2 temps : remerciements à ceux qui sont déjà intervenus et demande de nouvelles interventions compte-tenu de la gravité de la situation
— démarche auprès de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes (l'APLV, association dont la FELCO est adhérente) : en effet, toutes les langues dites "à faible diffusion" sont concernées.
— intervention auprès des syndicats d'enseignants : il est essentiel que chacun d'entre vous intervienne auprès de la direction du syndicat dont il est membre pour faire remonter les réactions. La FELCO prendra contact avec chacun de ces syndicats que nous considérons comme des partenaires de négociation.
— sur proposition des organisateurs, A.G. extraordinaire de la FELCO lors de l'Université Occitane d'Été, qui se tient à Nîmes la semaine du 5 au 10 juillet. La date précise vous sera communiquée sous peu. Bien entendu, toutes les idées et réactions sont les bienvenues.

Pensez à signer et faire signer la pétition pour le CAPES d'occitan-langue d'oc : <http://perso.wanadoo.fr/jean-michel.espinasse/creo-mp/petition.html>

PROJET DE COMMUNIQUE DE PRESSE, Paris, le 18 juin 2004

Snep – Snes – Snesup – Snuep (FSU)

Recrutements dans le second degré

Le ministère de l'Éducation nationale prévoit de fermer

une cinquantaine de concours à la session 2005

D'après un extrait de la note de service sur les concours 2005, dont l'authenticité est avérée et dont la publication au Bulletin Officiel est prévue la semaine prochaine, le ministère de l'Éducation Nationale prévoit de nombreuses fermetures de concours externes et internes (cf. documents en annexe).

Outre la physique appliquée (Capes externe et interne), la philosophie (Capes interne), l'EPS (troisième concours), plusieurs groupes de disciplines sont particulièrement touchés :

à les langues à faible diffusion (arabe, hébreu, portugais ...), **la langue corse et l'ensemble des langues régionales - pour lesquelles il n'y aurait plus aucun recrutement** - ainsi que l'allemand...

à les disciplines d'enseignement technologique (génies mécanique, industriel, civil, électrique et hôtellerie-tourisme ...), à la fois au Capet externe et au Capet interne ;

à certaines disciplines d'enseignement professionnel dont allemand-lettres (Caplp2 externe) et génie électrique option électronique (Caplp2 externe et interne).

à Ces fermetures se cumuleraient avec les diminutions de postes qui pèsent sur les concours maintenus à la session prochaine, sachant que le non-remplacement de 5 000 départs dans le second degré, pour la deuxième année consécutive, est en perspective dans le projet de budget 2005.

à Décidées sans concertation et censées être annoncées au détour d'une note de service publiée à la veille des vacances, ces mesures réduiraient à néant les projets professionnels de milliers d'étudiants. Imposeraient la fermeture de préparations aux concours mises en place par les universités et les IUFM à la prochaine rentrée et condamneraient des filières universitaires et des enseignements scolaires déjà particulièrement fragilisés.

Elles sont par ailleurs en totale contradiction avec les discours officiels sur la promotion des langues et des enseignements technologiques et professionnels. Concernant ces derniers, il y a à l'évidence la volonté de détourner le vivier des Capet vers les concours de professeurs de lycée professionnel sans qu'il soit apporté de solution de fond aux difficultés de recrutement dans l'enseignement professionnel. Et le tarissement des recrutements dans ces filières – correspondant par ailleurs à des secteurs d'activité où l'offre d'embauche est loin d'être satisfaite - confirme la volonté du ministère de multiplier les fermetures de sections d'enseignements professionnels et d'enseignements technologiques jugées trop coûteuses en moyens et de désengager le service public de sa mission au profit des formations en alternance par les collectivités régionales et les chambres patronales.

Les syndicats de la FSU signataires en appellent au ministre pour qu'il renonce à ces fermetures et que soit ouverte sans délai une concertation pour mettre en place une programmation pluriannuelle qui prenne en compte la nécessité d'améliorer le système éducatif et d'élever le niveau de qualification dans notre pays. Ils appellent les étudiants, les enseignants, les formateurs à intervenir dans ce sens à leurs côtés.

Pour écrire aux députés : http://www.assemblee-nat.fr/12/tribun/comm5.asp#P529_13778